

2022/27 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THONAC

L'an deux mille vingt-deux, le 15 septembre, à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Christian GARRABOS Maire de THONAC.

Date de Convocation : 08/09/2022

Étaient Présents : M. Christian GARRABOS Maire, M. Guillaume ARCHAMBEAU, M. Patrick LE MELLEDO, Mme Magali TERUEL, M. CULINE Sébastien, M. MIDDEGAELS Alain M. CERF Cyril, Mme Claudine LAWARREE MALOYER, M. Harold ECLAIRCY.

Étaient absents :

Étaient Absents excusés :

Secrétaire de séance : M. CERF Cyril

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA DORDOGNE

Lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le Comité Syndical du SDE24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé,
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique,
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet de modification joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

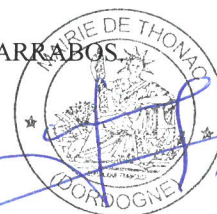
- APPROUVE la modification des statuts du SDE24.

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Fait à Thonac le 15 septembre 2022

Le Maire,
Christian GARRABOS



Fait à THONAC, le 15 septembre 2022

En vertu de l'article 2 de la loi du 02 juillet 1985.

Certifié exécutoire par le Maire le : 15/09/2022

Reçu en S/Préfecture le :

Publié et Notifié le : 15/09/2022

Le Maire,

Christian GARRABOS



AR Prefecture

024-212405526-20220915-2022_27-DE

Reçu le 16/09/2022

Publié le 16/09/2022